



Discours inaugural du premier ministre
**Les infirmières auxiliaires partenaires
pour un meilleur accès aux soins de santé**

Montréal, le 28 novembre 2018 – L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ([OIIAQ](#)) salue les orientations annoncées par le premier ministre, François Legault, dans le domaine de la santé lors de son discours inaugural à l'Assemblée nationale. L'Ordre réitère au gouvernement sa pleine collaboration, estimant que l'apport des infirmières auxiliaires est incontournable dans la réalisation des objectifs fixés pour favoriser l'accessibilité des soins à la population.

L'OIIAQ est convaincu que ses membres font partie des solutions pour soulager le réseau, en renforçant les soins de première ligne. Les infirmières auxiliaires peuvent faire bénéficier la population de leur champ d'exercice dans une foule de secteurs, tels que les groupes de médecine de famille (GMF), l'urgence, les CHSLD ainsi que le soutien à domicile et le bloc opératoire, pour n'en citer que quelques-uns. La mise à profit des compétences et des services offerts par les infirmières auxiliaires contribuera à dégager du temps aux autres professionnels, dont les médecins, permettant à tous les membres de l'équipe de soins de se consacrer à leur plein champ d'exercice.

« La valorisation de l'infirmière auxiliaire dans les équipes de soins contribuera directement à augmenter l'accessibilité des soins et à améliorer l'efficacité du réseau. En lui permettant d'exercer pleinement son champ d'exercice, elle dispense des soins de qualité à la population et contribue de manière concrète à atteindre les cibles gouvernementales en matière de santé, tout en garantissant un meilleur accès à la population », soutient la présidente de l'Ordre, Carole Grant.

La présence accrue des infirmières auxiliaires dans les groupes de médecine familiale (GMF) témoigne de l'apport qu'elles peuvent avoir dans l'amélioration de l'accès aux soins. Nous comptons aujourd'hui plus de 600 infirmières auxiliaires en GMF, alors que nous en comptions 60 en 2014. Leur présence est fort appréciée par les patients et le corps médical, qui arrive à voir davantage de patients grâce à leur contribution.

L'Ordre s'engage à continuer en ce sens et à maintenir ses efforts afin de multiplier ces exemples d'intégration profitables à l'ensemble de la population.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec compte 28 000 membres, ce qui en fait le deuxième ordre professionnel en importance en santé. Il a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par le biais des divers mécanismes prévus par le Code des professions et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

-30-

Pour renseignements, communiquez avec :

Source : Annabelle Baillargeon
Directrice adjointe des communications et des partenariats stratégiques
B : 514 282-9511, poste 248 C : 514 799-0987
abaillargeon@oiaq.org